



BUREAU DE GEOMETRES &
EXPERTS IMMOBILIERS
Agréé et assermenté

Siège d'exploitation & Réception clients :
Bureau d'Expertises NICOLAÏ & ASSOCIÉS s.p.r.l.
Avenue Reine Astrid n°16 à B-1300 Wavre (Belgique)

Informations & Contacts : Tél. : **+32 (0)10 45 10 05** * FAX +32 (0) 10 45 20 05
www.expertsnicolai.be * MAIL : info@expertsnicolai.be

ESTIMATION DES HONORAIRES ET COUTS UNITAIRES **PRATIQUES PAR L'EXPERT JUDICIAIRE**

(Prix Unitaires HTVA 21%)

Démarrage Missions et Convocations			
Courrier Acceptation de Mission Juge		10,00 €	Par courrier / poste incluse
Ouverture Dossier / Prise de Convenances		50,00 €	
Mini Expertise – Accompagnement Juge		Base 125,00 €	(base 1h/ dépl. Inclus)
Convocations aux parties Recommandé		15,00 €	Par courrier / poste incluse
Convocations par courrier simple Conseils		10,00 €	Par courrier/ poste incluse
Autres Correspondance simple de l'expert		30,00 €	Par courrier
Divers sur justification des frais			Sur justification
Décompte honoraire / par décompte		15,00 €	Par décompte
1ère Réunion et Réunion Technique			
Prise de connaissance du/ des dossiers		75,00 €	Base: Forfait 15 minutes
Déplacements AR de l'expert - par Km		0,25 €	Par kilomètre
Première Réunion : Prestation expert		95,00 €	Par heure entamée
Prestation technique avec matériel		140,00 €	à partir de (Thermographie, mesurage,...)
Sapiteur		Suivant nature	prix coutant
Rédaction Rapport de réunion - Constat		85,00 €	Par heure / dactylo incluse
Tentative de Conciliation			
Tentative de Conciliation - Par heure <i>(incluant rédaction projet / accord/échange)</i>		85,00 €	Par courrier
Correspondances liés à la conciliation		30,00 €	Par courrier
Rapport Provisoire de l'expert			
Première Etude / Calculs / analyses		85,00 €	Par heure
Recherches spécifiques		75,00 €	Par heure
Estimation de dégâts locatifs		125,00 €	Base 125€ jusqu'à 1250 € tvac
compléments dégâts supérieur à 1500€		50,00 €	50€ / tranche de 500 € tvac
Estimation de valeur vénale immobilière	0,001	Valeur immeuble	Base 1/1000 de la valeur / min. 125 €
Estimation de valeur locative	0,010	Loyer annuel immeuble	Locative : 1% loyer annuel / min. 125€
Rapport Définitif - Conclusions de l'expert			
Correspondance / observations de l'expert		30,00 €	Par courrier
Compléments d'analyses / Recherches		75,00 €	Par heure
Rédaction Rapport Final		85,00 €	Par heure
Traitement Correspondances			
Frais Envoi rapport réunion aux conseils		6,50 €	Par courrier
Frais Envoi rapport réunion recommandé		12,50 €	Par courrier
Frais Envoi rapport réunion Juge		6,50 €	Par courrier
Correspondances de l'expert		30,00 €	Par courrier
Copies Rapport Provisoire & Définitif	Nombre page X	0,25 €	Nbre page X parties / Conseils

Tarifs sous réserves d'approbation finale et taxation par le Tribunal
Tarifs pour les nouvelles prestations au 1/7/2016 - sous réserve de modifications ultérieures

SIÈGE SOCIAL
(sur Rendez-vous uniquement)
Av. Seigneurie de Walhain n°12
B-1300 Wavre (Belgium)

TVA : BE.0469.808.612
Banque ING (BIC : BBRUBEBB)
IBAN : BE71 3401 8125 7369

AGRÉATIONS LÉGALES
Médiateur Fédéral
I.P.G. sous le n° 040055
Région Wallonne 23/537p

